

18.03.2014 - 08:12 Uhr

La quote-part salariale reste constante en Suisse

Bern (ots) -

En Suisse, la part des salaires au total des revenus, appelée aussi quote-part salariale, est restée constante ces trente dernières années. Dans les autres pays développés, en revanche, elle a diminué, comme le montre une étude soutenue par le Fonds national suisse (FNS). La stabilité de la quote-part salariale suisse s'explique notamment par le niveau élevé d'instruction.

Les recettes réalisées par une entreprise se répartissent entre les salariés (salaires) et les propriétaires du capital (bénéfices). En sciences économiques, la part des salaires au total des revenus de la population est appelée quote-part salariale. Celle-ci donne des indications importantes sur la manière dont les revenus sont répartis dans un pays. En effet, les revenus salariaux sont plus équitablement répartis dans la société que les revenus du capital, qui se concentrent sur un petit nombre de personnes. La réduction de la quote-part salariale a donc tendance à provoquer une plus grande inégalité de répartition au sein d'une économie publique et est susceptible d'affaiblir la cohésion sociale d'une société.

Michael Siegenthaler, Tobias Stucki et Michael Graff, du Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF de Zurich, ont étudié l'évolution de la quote-part salariale dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ces dernières décennies. Manifestement, la Suisse occupe une position à part: de 1980 à 2012, la quote-part salariale est restée stable dans notre pays, alors qu'elle baissait dans la plupart des autres pays de l'OCDE. En Suisse, la part des salaires au total des revenus n'a jamais cessé de se situer entre 65 et 70%. Dans des pays tels que la France, l'Italie, le Japon, les Etats-Unis ou la Suède en revanche, la quote-part salariale est passée de 65 ou 70% à 55 ou 60% ces trente dernières années.

Une quote-part salariale due à un niveau d'instruction élevé A l'aide de données émanant des entreprises, les chercheurs ont étudié les facteurs susceptibles d'expliquer les variations de la quote-part salariale. Outre l'affaiblissement des syndicats, c'est surtout le recours accru à l'informatique et à Internet qui a fait baisser la quote-part salariale dans la plupart des pays de l'OCDE. "De nos jours, des activités de routine sont plutôt assurées par un ordinateur que par un être humain", déclare Michael Siegenthaler. Cela diminue la part des salaires au total des revenus, parce que certains travailleurs, notamment peu qualifiés, deviennent inutiles.

Par comparaison avec des pays tels que la Suède ou les Etats-Unis, la Suisse a laissé passer sans réagir cette mutation technologique de 1980 au milieu des années 1990, déclare M. Siegenthaler. Par la suite, elle a pu partiellement amortir l'effet de la révolution numérique sur la quote-part salariale grâce à son niveau d'instruction élevé: un nombre relativement élevé de travailleurs très qualifiés exécutent des tâches complexes sur l'ordinateur.

La Suisse va perdre sa position spéciale Une autre raison importante de l'"exception" suisse en matière de quote-part salariale tient, selon les chercheurs, à l'évolution de la composition des secteurs. Ces trente dernières années, il s'est produit en Suisse un déplacement moins fort que dans d'autres pays en direction de secteurs à faibles quotes-parts salariales. "La Suisse s'est spécialisée dans des secteurs à forte intensité de savoir dans l'industrie et les services, qui présentent des quotes-parts salariales supérieures à la moyenne", affirme M. Siegenthaler. Cela a contrecarré la diminution de la quote-part salariale.

Par ailleurs, les chercheurs ont étudié l'évolution que pourrait connaître la quote-part salariale en Suisse. Ils supposent que l'informatisation du monde du travail va se poursuivre et que le pouvoir des syndicats va encore se réduire. De ce fait, la Suisse va probablement perdre en partie sa position spéciale; dans notre pays aussi, la quote-part salariale devrait diminuer d'ici 2020.

Publication

M. Siegenthaler, T. Stucki: Dividing the pie: the determinants of labor's share of income on the firm level. KOF Working Paper Nr. 352, February 2014. <http://www.kof.ethz.ch/de/publikationen/p/kof-working-papers/352/>

Contact:

Michael Siegenthaler
EPFZ
Centre de recherches conjoncturelles (KOF)
Weinbergstrasse 35
8092 Zurich
Tél: +41 44 633 93 67
E-mail: siegenthaler@kof.ethz.ch